

# Commission d'entraide

PV du 04/01/2023

## INFORMATION

La Commission demande aux clubs de lui faire parvenir les dossiers des joueurs blessés pour le 20 janvier 2023 au plus tard en vue de sa future reunion.

### 3 Dossiers traités en date du 4 Janvier 2023 :

Club de Villegly accord de 200 € pour le joueur Baby Jérémy 3 mois d'arrêt

Club du FC Haute Corbières accord de 280 € pour le joueur Adam Zalagh 4 mois d'arrêt

Club de Arzens accord de 200 € pour le joueur Cousin Mavrick 3 mois d'arrêt

Le secrétaire